

1/ Vers un grand déconfinement pour le sport ?

Le 3 juin devrait se tenir un CNS qui annoncera une nouvelle phase de déconfinement et ce, notamment, pour le sport.

Des informations dont nous disposons, il se pourrait (nous utilisons sciemment le conditionnel) que nous nous dirigeons vers de bonnes nouvelles pour le sport.

La première chose dont on peut être pratiquement certain, c'est que les stages sportifs d'été pourront se faire dès le 1er juillet sous certaines conditions de distanciation, d'hygiène, de taille des groupes (20 personnes maximum ?) et de type de sport (sans contacts et/ou avec contacts légers). Un travail en interne (AES/AISF) pour donner des outils d'aide est en cours actuellement.

Il se pourrait également que les infrastructures intérieures (halls omnisports) puissent réouvrir dès le 8 juin mais bien entendu ici aussi avec des règles de distanciation, d'hygiène, de nombre de sportifs par m² (30 m² par personne ?) et uniquement pour certaines disciplines (sans contacts et/ou avec contacts légers). L'AES travaille à des check-list/recommandations pour aider les gestionnaires de ces infrastructures.

Quant aux piscines dont la fermeture est toujours de stricte application, il est difficile de se prononcer sur une date. Certains pays européens ont d'ores et déjà permis des réouvertures avec un nombre de baigneurs limités par m² de plan d'eau (comme par exemple 7 m² en Italie ou les envisagent comme par exemple en France (voir ici :

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/reservation-d-un-creneau-horaire-lavage-des-mains-les-nouvelles-regles-pour-la-reouverture-des-piscines_3982797.html) .

Il conviendra, bien sûr, de tenir compte de l'aspect financier de ces réouvertures qui nécessiteront des renforts en personnel et en matériel alors que le nombre d'entrées sera limité et que, de surcroit, les bassins de natation ont connus depuis la mi-mars des pertes importantes. L'AES prépare également des documents pour aider les gestionnaires à ces futures réouvertures.

Dans nos prises d'informations sur ce qui se fait à l'étranger, nous vous conseillons également la lecture du « Guide des sports à reprise différée (sports de combat, de salle, collectifs) : pratiques alternatives » édité par le Ministère des sports français via le lien suivant :

<http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/sportsguidepratiquesalternatives.pdf>

2/ Rappel Fonds d'aide d'urgence pour les clubs et fédérations

Nous vous l'avons annoncé la semaine dernière, la Ministre des Sports, Valérie Glatigny, a annoncé les modalités d'accès au Fonds d'aides d'urgence pour le sport. Les dossiers devront être rentrés entre le 15 et le 19 juin mais nous vous engageons à déjà les préparer pour ne pas être pris de court. Pour ce faire, un Vademecum a été réalisé par l'Adeps et l' AISF et un formulaire qui reprend les items qui seront mis sur la Plateforme SUBside dès le 15 juin est également disponible. Consultez-les ici :

<https://aisf.be/fonds-durgence-de-4-millions-deuros-pour-le-sport/>

N'hésitez pas à envoyer vos éventuelles questions à projets@aisf.be

FAQ AISF : <https://aes-aisf.be/coronavirus-faq/>

Serge MATHONET

Directeur

Avec le soutien de



En collaboration avec



Nos Partenaires commerciaux

